

**TV5MONDE**[accueil](#) / [cinéma](#) / **AFP - les dernières dépêches**[définitions & traductions](#)

# les dernières dépêches

dernière mise à jour : 17h20 GMT

[◀ SOMMAIRE](#) [◀ PRÉC](#) [SUIV ▶](#)

## Paris ne peut rien contre la fermeture du Grand Ecran Italie, selon Delanoë

PARIS, 4 jan 2006 (AFP) - 04/01/2006 17h38 - La Ville de Paris ne peut rien contre la fermeture de la salle du Gaumont Grand Ecran Italie (XIII<sup>e</sup> arrondissement), qui a suscité l'opposition de nombreux riverains, déclare mardi le maire de Paris Bertrand Delanoë dans une lettre au collectif "Sauvons le Grand Ecran".

"La convention signée par la Ville a malheureusement vu sa durée initiale, de 20 ans, ramenée à 15 ans par une décision prise en 1991 par Jacques Chirac, alors maire de Paris, et Jacques Toubon, alors maire du 13<sup>e</sup> arrondissement", déplore M. Delanoë dans cette lettre, dont l'AFP a reçu copie.

"Cette convention ne prévoit aucune disposition relative à l'éventuelle fermeture de la salle", ajoute-t-il.

Le maire de Paris relève par ailleurs que c'est "la Commission départementale d'équipement commercial (CDEC), qui devra se prononcer prochainement sur l'avenir des espaces laissés libres du fait de la fermeture du Gaumont" et arrêtera "le moment venu, sa décision en toute indépendance".

"Au demeurant, la demande ne sera pas présentée à la CDEC par Europalaces, mais par le repreneur du Gaumont", précise-t-il. La société Europalaces, propriétaire de la salle de 650 places, a fermé mardi le Grand Ecran.

Dans une lettre adressée fin décembre, le collectif "Sauvons le Grand Ecran" avait demandé à Bertrand Delanoë de mettre en demeure Europalaces de le maintenir ouvert jusqu'en novembre 2006 en vertu du cahier des charges régissant l'exploitation de la salle.

IMPRIMER 

© 2006 AFP

[◀ SOMMAIRE](#) [◀ PRÉC](#) [SUIV ▶](#)[TV5 Monde](#) | [Contact](#) | [Presse](#) | [Abonnements](#) | [Comment recevoir TV5MONDE ?](#)[Plan du site](#) | [Index A-Z](#) | [Syndication RSS](#) | [Mentions légales](#) | [Crédits](#)